

PROCES VERBAL DU 12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Chinian régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 10 heures 00, sous la présidence de Catherine COMBES suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

NOMBRE DE MEMBRES : 11

PRÉSENTS : (6)

Mme Catherine COMBES, Présidente

Mme Monique LEROY, Mme Sandrine COUSTE, Mme Hélène TÈTELIN, Mme Marie-Claude MOTHE, élues.

Mme Jacqueline SAUSSOL, représentante.

POUVOIRS : (2) Mme Julie BENEZECH à Mme Marie-Claude MOTHE, M. Christian GIORDANO à Mme Catherine COMBES

ABSENTS : (3) Mme Marianne MARTINEZ, Mme Jeanne BABEAU, Mme Sophie PERENIGUES.

ABSENTES EXCUSEES : (0)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Claude MOTHE.

DATE DE CONVOCATION : 7 avril 2023

Après l'appel nominatif des membres du Conseil d'Administration et des pouvoirs, Mme la Présidente constate que le quorum est atteint.

1- Adoption du Compte de Gestion 2022 du CCAS

Mme la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. À cet effet, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion.

Après s'être assuré que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières, suffisamment justifiées, Mme la Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2022.

Mme la Présidente demande à l'assemblée d'approuver le compte de gestion du budget CCAS.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

2- Adoption du Compte Administratif 2022 du CCAS

Mme la Présidente présente les données du budget CCAS. La section de fonctionnement affiche un déficit égal à 5 067,82 € portant le résultat de l'année 2022 à -5 067,82 €, suite à une non-émission du titre de 10 000 euros du Budget Principal. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 0 € et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 067,82 €. La section d'investissement affiche quant à elle un résultat de 0 € avec aucune recette ou dépense. Il n'y a pas de Restes à Réaliser « RAR ».

M14 - CCAS	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	- 5 067,82 €	0 €
Excédent/déficit	- 5 067,82 €	0 €
Résultats N-1 reportés	0 €	0 €
Intégration RAR	0 €	0 €
Résultat 2022	- 5 067,82 €	0 €

Mme la Présidente se retire pour le vote et n'utilise pas le pouvoir de M. Giordano.

Après s'être assuré du respect des règles et de la concordance avec le compte de gestion, Mme la Vice-présidente demande aux membres d'approuver le compte administratif du budget CCAS pour l'exercice 2022.

Le vote du compte administratif est approuvé par les membres du Conseil d'Administration.

3- Affectation des résultats sur le budget CCAS 2023

Mme la Présidente rappelle qu'en 2022, la section de fonctionnement du budget CCAS affiche un déficit égal à 5 067,82 € portant le résultat de l'année 2022 à -5 067,82 €, suite à une non-émission du titre de 10 000 euros du Budget Principal.

Il est demandé aux membres de l'assemblée d'approuver l'affectation des résultats déficitaires de fonctionnement de -5 067,82 € au compte R 002.

Mme la Présidente fait part qu'il n'y a pas de restes à réaliser sur 2022 devant être pris en compte sur 2023.

Mme la Présidente demande d'approuver l'affectation du résultat.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité.

4- Approbation du Budget Primitif CCAS 2023

Mme la Présidente informe que le Conseil Municipal a voté son budget principal primitif le 11 avril 2023 et qu'il a ouvert un crédit de 15 067,82 euros en faveur du CCAS de la commune. Elle explique les propositions budgétaires 2023 au Conseil d'Administration :

M14 - CCAS	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	15 067,82 €	15 067,82 €
Investissement	0 €	0 €
Prévisionnel 2023	15 067,82 €	15 067,82 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 372,25		9 905,00		9 905,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	200,00		95,00		95,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Secours					
	Total des dépenses de gestion courante	9 572,25		10 000,00		10 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	427,75				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 000,00		10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	10 000,00		10 000,00		10 000,00
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					5 067,82
						=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					15 067,82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2022 (1)	Restes à réaliser 2022 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations	10 000,00		15 067,82		15 067,82
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	10 000,00		15 067,82		15 067,82
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	10 000,00		15 067,82		15 067,82
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	10 000,00		15 067,82		15 067,82
						+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					
						=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					15 067,82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2022	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	9 372,25	9 905,00	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 800,00	1 800,00	
6062	Fournitures non stockées	1 600,00	1 400,00	
60623	Alimentation	1 200,00	1 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	400,00	
6064	Fournitures administratives	200,00	200,00	
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 400,00	
625	Déplacements, missions et réceptions	6 000,00	6 000,00	
6257	Réceptions	6 000,00	6 000,00	
628	Divers	572,25	900,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	572,25	900,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	200,00	95,00	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	200,00	95,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200,00	95,00	
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Secours			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	9 572,25	10 000,00	

Mme la Présidente propose au Conseil d'Administration de voter le Budget Primitif du CCAS 2023.

Les membres du Conseil d'Administration votent à l'unanimité.

Informations diverses :

Mme la Présidente explique que le CCAS a fait le choix, après avoir demandé avis auprès du Conseil des Sages de la commune de réitérer, comme l'année dernière, la distribution des colis pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Pour satisfaire des personnes du troisième âge, avec la participation d'une association, nous envisageons d'organiser à l'automne un « thé dansant ».

La séance est levée à 16 h.

Marie-Claude MOTHE

Secrétaire



Catherine COMBES

Présidente du CCAS

